

# *Le développement humain local dans les contextes de crise permanente : l'expérience des femmes au Sahara Occidental*<sup>1</sup>

**María López Belloso et Irantzu Mendia Azkue**

Institut d'Etudes sur le Développement et la Coopération Internationale

HEGOA (Bilbao) Université du Pays Basque

maria\_lopez@ehu.es

iranmendia@yahoo.es

## RÉSUMÉ

Les femmes sahraouies sont des agents actifs dans la dynamique sociale des camps de réfugiés, au sein desquels elles ont défini un certain nombre de stratégies de résolution de problèmes pour surmonter les obstacles liés à une situation humanitaire qui se détériore. Depuis le début du conflit et le déplacement forcé à Tindouf, en Algérie, les femmes sont en effet intégralement responsables de la gestion des camps de réfugiés, et ont assumé un rôle de dirigeantes dans de nombreux secteurs de la société. Cet article souligne la contribution des femmes sahraouies au processus de développement humain local dans un contexte de refuge prolongé tel celui que connaît le Sahara Occidental. En plus d'améliorer la capacité d'accès des réfugiés aux ressources matérielles, physiques, sociales et organisationnelles ainsi qu'aux forces motivationnelles, les femmes sahraouies ont été en mesure de mettre en place leur propre processus de renforcement des capacités<sup>II</sup> individuelle et collective dans la vie du camp.

## MOTS-CLEFS

Sahara Occidental, genre, réfugiés, Développement Humain Local, capacités

## Introduction

La situation humanitaire au Sahara Occidental peut être définie comme un cas d'urgence prolongée, dans le cadre duquel la population sahraouie des camps de Tindouf (Algérie) connaît depuis plus de trente ans maintenant une situation de refuge permanent. La vie dans les camps de réfugiés dépend en grande partie de l'aide humanitaire internationale et de la volonté des bailleurs de fonds de maintenir cette aide. Cependant, malgré cette dépendance, plusieurs études menées dans des camps de réfugiés sahraouis, en particulier ceux dirigés par des femmes, nous ont permis d'identifier les manières dont les mécanismes de survie mis en place dès l'entrée au refuge ont un impact positif sur le développement humain.

Lorsque l'on étudie les chances de développement dans un contexte de refuge, il n'est pas approprié d'adopter les approches utilisées traditionnellement dans les études de développement, qui se fondent généralement sur la croissance économique et les niveaux de revenus. S'appuyer sur une approche exclusivement orientée sur les revenus apparaît insuffisant dans un contexte

de crise permanente, dans lequel la forte dépendance par rapport à l'aide internationale et la fatigue des bailleurs de fonds peuvent avoir de sérieuses conséquences sur la continuité de la réponse aux besoins de base des réfugiés. De plus, ce type d'approche ne permet pas d'aborder la gamme complexe des besoins matériels et stratégiques liés à une crise prolongée.

Dans cet article, nous montrerons que le concept du Développement Humain Local, fondé sur la confluence de l'approche des capacités et celle du développement local, est bien plus approprié pour l'analyse des expériences relatives au développement dans une situation de refuge prolongé. L'étude de cas que nous présentons ici se penche tout particulièrement sur les contributions des femmes sahraouies tant au développement et au renforcement des capacités des réfugiés, qu'à leurs propres processus de renforcement individuel et collectif.

D'une part, le niveau de participation des femmes dans l'organisation politique, sociale et économique des camps peut être considéré comme un indicateur de l'hétérogénéité des sociétés musulmanes en ce qui concerne le statut des femmes. D'autre part, il apparaît de manière évidente que les femmes ne sont pas simplement des victimes du conflit, mais également des agents actifs capables d'élaborer de nombreuses stratégies pour résister aux impacts négatifs de ce dernier et les minimiser. Par conséquent, l'objectif de cet article est d'analyser les expériences des femmes sahraouies réfugiées, dans la mesure où leurs stratégies et mécanismes de survie semblent avoir provoqué des résultats particulièrement visibles et positifs en termes de développement humain par rapport à d'autres contextes similaires de refuge.

### **Cadre : le développement humain et les situations de refuge prolongé**

Depuis que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a créé le concept en 1990, le *développement humain* est considéré comme une nouvelle approche du développement fondée non seulement sur la croissance économique et les revenus, mais également sur le processus d'augmentation de l'éventail de choix dont bénéficient les individus (UNDP, 1990). Cette approche est fondée sur les travaux d'Amartya Sen sur les capacités et le fonctionnement, travaux connus dans le domaine des théories du développement sous le nom de *capabilités*. Sen définit le développement humain comme « le processus d'amélioration du fonctionnement et des capacités d'une personne à fonctionner, la gamme des choses qu'une personne pourrait être et faire dans sa vie » (Sen, 1999).

Selon le PNUD, le concept de capacité se définit par « la capacité des individus, communautés, institutions, organisations, systèmes politiques et sociaux à utiliser les ressources naturelles, financières, politiques, sociales et humaines qui leurs sont disponibles pour la définition et la poursuite d'objectifs relatifs au développement durable » (UNDP, 2002). La gamme des définitions et perspectives liées à ce concept est assez large parmi les chercheurs et les praticiens. Plusieurs auteurs, suite aux travaux d'Amartya Sen, ont tenté d'être plus précis et de dresser une liste des capacités principales, ou dites « de base ». Pour certains, la capacité reste une question de ressources humaines, qui est liée au développement des compétences, à la formation et au niveau individuel (Alsop & Kurey, 2005). Pour de nombreux autres, la capacité va au-delà de la formation traditionnelle et de l'assistance technique ; ces chercheurs considèrent ce concept comme la possibilité de mieux délivrer ou mettre en œuvre (Moore, 1995).

Même si la formulation théorique du PNUD renvoie aux aspects collectifs et individuels de la notion de capacité, le calcul de l'Indice de Développement Humain a tendance à ne se pencher que sur les capacités individuelles. Tout en reconnaissant l'importance de cette dimension, notre argument est qu'il est nécessaire de souligner la pertinence tout aussi essentielle de la dimension collective du concept. Dans le cadre de cet article, nous définirons donc le concept de capacité comme l'ensemble des compétences ou aptitudes collectives d'une organisation ou d'un système visant à réaliser une fonction ou un processus. Ces deux dimensions sont bien contenues dans la définition de Morgan, qui indique que la capacité est « la combinaison émergente des attributs qui permettent au système humain de créer des valeurs développementales » (Morgan, 2006).

Cependant, la notion de développement humain ne peut être cadrée et mesurée que lorsqu'elle est appliquée à un contexte particulier, ce qui rend indispensable l'adoption d'une approche locale concernant le développement. On peut définir le développement local comme le « processus et résultat des interactions et actions complexes des différentes parties prenantes au niveau local pour promouvoir le développement humain » (UNDP, 2007). Cette approche utilise une perspective multisectorielle économique, politique, sociale et environnementale, et inclut les organisations de la société civile, les communautés locales, les collectivités territoriales, les entreprises du secteur privé et les gouvernements nationaux. Le développement local garantit la durabilité par l'appropriation locale et la participation générale des parties prenantes ; elle promeut la notion de responsabilité et vise à autonomiser les groupes les plus vulnérables ou les plus marginalisés. À l'évidence, pour que ces efforts concertés aboutissent, tous les acteurs locaux participant au processus doivent avoir la capacité nécessaire pour contribuer à l'amélioration de leur situation, ce qui implique le besoin d'enclencher des processus de renforcement des capacités (*empowerment* en anglais).

Comme cela est le cas dans la notion de capacité, de nombreuses définitions du concept de renforcement des capacités existent. Cependant, l'élément central à ces dernières est l'idée de pouvoir. Puisque le pouvoir est un concept multidimensionnel, la notion de renforcement des capacités en comprend de nombreux aspects différents et reliés entre eux<sup>III</sup>. Par dessus-tout, le renforcement des capacités ne concerne pas uniquement l'accès aux processus de prise de décision, mais également les processus qui font que les individus se perçoivent comme ayant la capacité et la légitimité d'occuper ces espaces de prise de décision (Rowlands, 1995 :161).

Dans les domaines de l'humanitaire et du développement, le concept de renforcement des capacités est en fin de compte devenu l'objet central de la recherche universitaire, des pratiques et de la planification des politiques, surtout en ce qui concerne les relations entre les hommes et les femmes. Lorsque le concept est appliqué au développement, la théorie du genre a pu souligner que le renforcement des capacités constitue un processus du bas vers le haut (*bottom-up*), qui prend racine au niveau local et communautaire, plutôt qu'une perspective allant du haut vers le bas (*Top-down*). En conséquence, les agences internationales humanitaires et de développement ne peuvent pas fournir une capacité aux individus (qu'il s'agisse de femmes, de réfugiés, d'individus locaux), et seule la population au niveau local est en mesure d'élaborer des stratégies pour renforcer elle-même ses capacités.

Il convient alors de mettre l'accent sur le libre arbitre humain, les capacités individuelle et collective de transformation sociale, éléments qui ont toujours été à la base de l'objectif principal du féminisme, à savoir d'avancer grâce aux processus de prise de conscience du genre et au renforcement des capacités. D'une perspective de genre, le renforcement des capacités est par dessus tout lié à l'organisation collective ou au concept du pouvoir participatif, ainsi qu'à la promotion d'idées relatives au pouvoir « intérieur » à l'individu. En effet, si l'on se projette dans la perspective du féminisme et des droits de l'homme, le renforcement des capacités comprend l'idée d'un changement fondamental dans les perceptions, ou « transformation intérieure », qui est essentielle dans la formulation des choix. Cela signifie que les femmes doivent être en mesure de définir leurs propres intérêts et choix, et de se considérer non seulement comme capables mais également comme ayant le droit de faire des choix. Certains auteurs, tels que Naila Kabeer, vont plus loin et décrivent ce processus en termes de réflexion en dehors du système et de remise en question du statu quo (Kabeer, 2001).

Enfin, au carrefour du Développement Humain et du Développement Local, l'idée de développement local humain apparaît. Bien que ce terme relativement récent soit rarement utilisé dans le contexte des réfugiés, il offre un cadre utile à partir duquel il est possible d'analyser les expériences des populations réfugiées. Le Développement Humain Local dans ces contextes met l'accent sur les processus d'amélioration des capacités des acteurs locaux à se relever d'une crise, à reprendre leur autonomie et à générer des activités permettant des revenus stables et durables, et enfin à poser les fondations d'un développement à long terme. De plus, se concentrer sur le renforcement des capacités particulières des groupes les plus marginalisés tels que les femmes devient d'autant plus pertinent qu'elles ont traditionnellement été dépeintes dans les études sur le développement et les réfugiés comme un « groupe vulnérable » n'ayant pour unique chance de survie leur dépendance par rapport à l'assistance internationale.

Par conséquent, l'hypothèse est ici que l'approche par le Développement Humain Local, qui prend en compte la variable du genre, nous permet de rendre compte des expériences des femmes pas exclusivement en tant que victimes (victimes de la violence relative au genre, réfugiées qui n'ont aucune autre possibilité, veuves sans aucune ressource, travailleuses communautaires exclues des principales organisations chargées de la prise de décision et ainsi de suite), mais aussi en tant qu'actrices pertinentes dans la (re)production de la réalité sociale. Il s'agit d'un cadre dans lequel l'action collective des femmes peut être soulignée, surtout en période de crise ou de difficulté, puisque c'est précisément dans les situations les plus complexes et les plus menaçantes que les femmes génèrent des ressources, des capacités et des solutions pour les surmonter.

Dans une situation susceptible de donner naissance à une population de réfugiés, la première réaction de la communauté internationale est d'assurer la survie des réfugiés, de les assister avec une aide d'urgence et une assistance humanitaire (mise en place d'abris, assistance médicale, eau et nourriture). L'aide a pour but de satisfaire les besoins de base essentiels et est conçue comme une solution temporaire à une crise donnée. Dans les cas où les camps de réfugiés sont établis de manière permanente, l'enjeu principal est de garantir que les camps soient en mesure de donner aux réfugiés des conditions de vie favorables, et de promouvoir un développement à

long terme lorsque la situation des réfugiés persiste. Il s'agit du cas de ce que l'on appelle les *situations de refuge prolongé*, définies par le Haut Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés (UNHCR) comme des situations dans lesquelles des personnes « demeurent dans des situations isolées de refuge pour de longues périodes, sans que leur soit offerte la possibilité d'une solution durable ; elles se trouvent donc dans une zone grise. Leurs vies peuvent ne pas être en danger mais leurs droits fondamentaux et leurs besoins économiques, sociaux et psychologiques ne sont pas couverts, même après des années d'exil. Un réfugié dans cette situation est souvent incapable de se libérer de la dépendance forcée vis-à-vis de l'assistance extérieure » (UNHCR, 2006).

Au cours des années 90, un débat continu a eu lieu sur la manière d'élaborer un cadre conceptuel qui pourrait faire fusionner les différentes priorités relatives à la mise en place d'une aide humanitaire aux réfugiés. La variété de soutien dans les urgences relatives aux réfugiés est souvent limitée à la conception actuelle de l'aide humanitaire (ODI, 2001), qui distingue généralement aide d'urgence et aide au développement. Cependant, on a pu observer récemment d'intéressantes tentatives de priorisation de certaines ressources pour créer une autosuffisance et garantir une productivité parmi les réfugiés (Bakewell, 2002). De surcroît, les acteurs du secteur humanitaire ont procédé à une nouvelle analyse de leurs propres politiques pour donner lieu à une transition plus efficace entre aide d'urgence et coopération au développement. Dans cette perspective, l'adoption d'une approche fondée sur les activités de création de revenus<sup>IV</sup> est déterminante pour le développement de l'indépendance économique des réfugiés, le renforcement de leur capacité de production et la promotion de la base d'une autosuffisance à long terme. Bien sur, cela devrait encore davantage être le cas dans les situations de refuge prolongé. Comme le dit l'organisation ACORD, « pour les réfugiés qui résident dans des camps, l'approche qui se concentre sur le gagne-pain doit être adaptée pour attirer l'attention sur la vulnérabilité des individus exposés à des menaces constantes de violence, et qui souffrent de nouvelles formes de risques (catastrophes dites « naturelles », pauvreté, exclusion sociale, défaut de capacité physique ou intellectuelle ou faiblesse des moyens de protection) » (ACORD, 1995).

Les camps sahraouis d'Algérie doivent à l'évidence être considérés comme une situation de refuge prolongé<sup>V</sup> : il s'agit d'un cas dans lequel la population dépend depuis plusieurs décennies de l'aide internationale humanitaire. Il s'agit cependant également d'une situation pour laquelle il convient d'identifier les efforts locaux fournis pour surmonter cette forte dépendance par rapport à l'assistance extérieure. Comme on le soulignera plus précisément ultérieurement, l'action collective des femmes est de se garantir des activités de gagne-pain et ainsi réduire leur propre vulnérabilité. Une telle action doit être au centre de la promotion de l'autosuffisance parmi la population réfugiée sahraouie.

## **Etude de cas : les expériences des femmes dans les camps de réfugiés sahraouis**

### ***Contexte historique du conflit au Sahara Occidental***

Les origines du conflit au Sahara Occidental remontent à 1975, lorsque l'Espagne, alors puissance coloniale locale, se retire des territoires sans proposer de référendum sur l'autodétermination,

contrevenant ainsi diverses résolutions de l'ONU (UN, 1960). Le Front pour la Libération de Saguia el-Hamra et de Rio de Oro (Front POLISARIO), créé en 1973 pour lutter pour l'indépendance du peuple sahraoui par rapport à la puissance coloniale espagnole, est alors confronté à l'invasion bilatérale par le Maroc et la Mauritanie, tous deux signataires de l'Accord Tripartite de Madrid du 14 novembre 1975, mis en place par le gouvernement alors en chute libre du dictateur Franco<sup>VI</sup>.

Avec l'assistance du Front POLISARIO, la majeure partie du peuple sahraoui s'est enfuit dans le désert en Algérie, et a souffert, lors de ce périple, d'attaques aériennes lancées par l'armée marocaine, qui utilisait alors du phosphore et du napalm (Lippert, 1992). Le Front POLISARIO proclama l'établissement de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) à Bir Lehlu, le 27 février 1976, et déclara une Guerre de Libération Nationale, tout d'abord contre la Mauritanie, puis plus tard contre le Maroc, après la retraite mauritanienne de 1979. La guerre se poursuivit jusqu'en 1991, lorsqu'un cessez-le-feu fut signé entre les parties et que l'ONU autorisa le déploiement d'une mission spéciale dans la région (MINURSO) afin de garantir le respect de l'accord de cessez-le-feu et d'organiser et mener un référendum qui permettrait à la population du Sahara Occidental de décider de son statut dans le futur.

En conséquence du conflit, plus de la moitié de la population sahraouie (environ 165000 individus) s'est vue forcée de quitter son pays et de s'installer dans des camps de réfugiés à proximité de la ville algérienne de Tindouf. Les réfugiés sahraouis ont établi quatre grands camps nommés *wilayas*<sup>VII</sup>: El Aaiun, Smara, Dajla et Auserd. Chaque *wilaya* a été divisée en plusieurs municipalités nommées *daïras*<sup>VIII</sup> et, dans la foulée, chaque *daïra* a été divisée en quatre quartiers ou groupes de *haimas* (tentes). Cette structure a facilité l'organisation politique et administrative du Front POLISARIO et de la RASD. De leur côté, les Sahraouis qui n'ont pu s'exiler à Tindouf (environ 40 000 personnes) ont été piégés dans ce que l'on appelle les «territoires occupés»<sup>IX</sup>.

Même si le cessez-le-feu a permis d'envisager un référendum qui garantirait le droit du peuple sahraoui à son autodétermination, celui-ci n'a jamais eu lieu. L'ONU a bien procédé à quelques tentatives, mais elles se sont soldées par des échecs, principalement en raison du manque de volonté du Maroc d'accepter les conditions de l'organisation du référendum. Le processus de paix au Sahara Occidental continue de stagner, et il semble n'y avoir actuellement aucune initiative. Cette situation est aggravée par la négligence dont fait preuve la communauté internationale – une attitude qui a transformé ce conflit en conflit «oublié». Le fait qu'il ne s'agisse pas d'une priorité dans l'ordre du jour international, et que l'aide internationale a progressivement diminué<sup>X</sup>, provoquent des effets négatifs sur le peuple sahraoui, qui doit, seul, faire face à des conditions de refuge difficiles.

### ***La dimension du genre dans le conflit***

Les femmes font partie du Mouvement de Libération Nationale Sahraouie depuis sa fondation. Un an seulement après sa formation, le Front POLISARIO, créa en 1974 l'Union Nationale des Femmes Sahraouies (NUSW), qui dès ses débuts a fait partie intégrante de la structure du Mouvement de Libération. La NUSW est née en tant qu'organisation populaire, et s'est char-

gée de représenter toutes les femmes de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD). Sous la direction d'un Secrétariat National et d'un Bureau Exécutif, la NUSW a été structurée aux niveaux local, régional et national autour de quatre domaines : territoires occupés et émigration, information et culture, formation politique et professionnelle, et affaires extérieures.

Au moyen de la NUSW, les femmes du Sahara Occidental ont historiquement poursuivi deux objectifs principaux : la lutte pour l'indépendance de leur peuple et la lutte pour la satisfaction des revendications des femmes. Cette relation entre les objectifs de libération nationale et l'égalité des sexes, qui est un phénomène commun à la plupart des processus révolutionnaires armés, est très fréquemment caractérisée par la mise en priorité des aspirations nationales à la libération par rapport aux demandes spécifiques concernant la subordination dont souffrent les femmes (Turpin, 1999). Ce fut le cas, par exemple, de la majeure partie des mouvements de libération d'Amérique Centrale, mouvements au sein desquels on a fréquemment demandé aux femmes de soutenir en premier lieu le mouvement de libération auquel elles participaient, et de repousser leurs revendications féministes jusqu'à l'émergence de conditions nationales plus favorables qui permettraient d'aborder des questions « moins importantes » (telles que « les problèmes des femmes »), avec le risque habituel qu'un tel retard pourrait bien devenir indéfini (Ibañez, 2001; Vázquez, 1997).

De plus, dans le cas des pays musulmans, le lien entre lutte nationale et genre a d'autres nuances. Non seulement les demandes des femmes sont reléguées à l'arrière-plan, mais dans certains pays également, le discours nationaliste a souvent tendance à être restrictif (Juliano, 1998). Le message principal transmis aux femmes est qu'elles devraient uniquement soutenir le mouvement de libération, puisque les revendications relatives à l'égalité des sexes sont contraires à la tradition populaire, et qu'elles pourraient même rompre l'unité de la lutte nationale<sup>XI</sup>.

Cependant, le Mouvement de Libération Sahraouie offre une sorte de « troisième voie » dans laquelle la pensée révolutionnaire nationaliste peut être liée à l'activisme pour l'égalité des sexes. Dans ce cas précis, les revendications dans ce domaine sont en effet une partie importante de la tradition particulière que le peuple sahraoui souhaite maintenir, et l'un des axes principaux de la nouvelle société qu'il construit en exil. Pour le peuple sahraoui, en effet, le respect et la considération des femmes constituent précisément un aspect qui les distingue du Maroc. Par conséquent, tous les efforts déployés dans la lutte pour l'égalité des sexes sont plus facilement perçus comme faisant partie de leur identité ethnique, et forment également la base de la lutte pour leur indépendance.

Afin de comprendre la particularité des femmes sahraouies et leurs positions dans les camps de réfugiés, il est nécessaire de prendre en compte la construction traditionnelle des rôles des deux sexes au Sahara Occidental. En effet, la participation active et importante des femmes sahraouies dans la société et la reconnaissance sociale dont elles jouissent ne peut être exclusivement attribuée à leur expérience historique récente en RASD : il s'agit d'un aspect qui est intégré dans l'histoire du peuple sahraoui – de leur vie en tant que nomades, vie au sein de laquelle les femmes sont considérées, respectées et contribuent à la société au même titre que les autres membres.

Puisque les femmes sahraouies habitent une zone géographique qui constitue un pont entre deux réalités historiques et socioculturelles (l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne), et puisqu'elles ont dans le passé intégré les traditions berbères et arabes, elles ont élaboré des stratégies d'adaptation de contenus culturels divers qui les distinguent des autres musulmanes. La tradition bédouine (nomades arabes) a toujours attribué un rôle décisif aux femmes dans la gestion des ressources ainsi que dans le fonctionnement des communautés nomades. Dans les temps anciens, presque tous les nomades du désert faisaient partie de communautés matrilocales et matrilineaires<sup>XII</sup>. Ces caractéristiques de l'organisation familiale ont permis aux femmes de maintenir une certaine autonomie de mouvement que l'on peut par exemple voir dans la possibilité de recevoir des visites à la fois d'hommes et de femmes, mêmes si elles sont seules à la maison ; elles peuvent également sortir et rentrer chez elles comme bon leur semble, sans dépendre de la permission de leur mari. Les costumes qu'elles portent semblent impensables pour les autres populations musulmanes de la région. Actuellement, ces femmes ont gardé d'importants éléments de ces valeurs traditionnelles qui sont en faveur des femmes, telles que l'absence de ségrégation sexuelle (les femmes et les hommes partagent les espaces publics et privés), l'autonomie des femmes, l'absence du voile et la sanction sociale de la violence contre les femmes.

En plus de l'influence des aspects culturels et traditionnels dans le statut des femmes sahraouies, la pertinence de leur contribution et de leur participation au Mouvement de Libération Nationale Sahraouie est un autre élément de réponse qui explique la nature de leurs expériences dans les camps de réfugiés.

Au Sahara Occidental, l'importance dont jouissent les femmes depuis les débuts du conflit est très claire. La guerre d'indépendance entre le Front POLISARIO et le Maroc a vu la militarisation des hommes et un plaidoyer pour les femmes et les enfants. En l'absence des hommes<sup>XIII</sup>, les femmes sahraouies ont assumé les responsabilités d'organiser et de gérer la vie des camps de réfugiés, qui comptaient à l'origine près de 165 000 individus et qui constituait presque un micro-état dans un état, en l'occurrence l'Algérie<sup>XIV</sup>. Par l'intermédiaire de la NUSW, les femmes ont planifié, durant le conflit et après 1991, le fonctionnement de tous les secteurs des camps : elles se sont chargées des différents comités de travail établis dans chaque quartier, tels que l'éducation et la formation, la santé, la distribution des denrées alimentaires, la justice et les questions sociales. Etant donné la pertinence du rôle des femmes sahraouies au cours des trois dernières décennies, la section suivante traite du contenu de leurs contributions au processus de développement humain dans les camps de réfugiés.

Les informations qui suivent sont basées sur des travaux de recherche sur le terrain menés au cours de deux visites dans les camps de réfugiés de Tindouf. La première visite a eu lieu en décembre 2007, et la seconde en avril 2008. Pour notre étude de cas, des méthodes de recherche qualitative ont été utilisées, puisque ces dernières sont considérées comme les outils les plus appropriés pour l'étude des processus sociaux (amélioration des capacités, capacitation) dont la complexité va au-delà de la faculté d'explication des méthodes quantitatives. En effet, la recherche de type qualitatif permet de mieux comprendre la dynamique sous-jacente des phénomènes sociaux, et se concentre sur la compréhension de l'expérience humaine. Enfin, ce type de mé-



thode permet d'étudier les activités, les relations, les ressources matérielles et instruments d'une situation ou d'un contexte particuliers.

Durant les visites sur le terrain, des entretiens semi-dirigés ont été menés avec des représentants du Front POLISARIO et de l'Union Nationale des Femmes Sahraouies, après avoir utilisé une technique d'échantillonnage raisonné. De plus, des informations ont été collectées par le biais de plusieurs groupes de discussion composés de travailleuses et de volontaires travaillant dans les Maisons de la Femme des quatre *wilayas* ainsi qu'avec des femmes travaillant au Camp du «27 février». Nous nous sommes également entretenus avec les directrices de chacune des Maisons de la Femme et avec les personnes responsables des divers secteurs couverts par ces centres (santé, alphabétisation et informations), ainsi qu'avec des femmes représentantes des Bureaux du Développement Régional et du Microcrédit.

### **Stratégies du Développement Humain promues par les femmes sahraouies**

Comme on l'a vu ci-dessus, les notions de capacité et de vulnérabilité sont essentielles dans l'approche du développement humain. D'un côté, les capacités déterminent la possibilité pour une personne ou un groupe social de faire face à une crise et de s'en relever ; d'un autre côté, les vulnérabilités renvoient aux facteurs qui affaiblissent les capacités des individus à affronter les effets d'une crise. L'approche des capacités et des vulnérabilités n'est pas seulement utile pour souligner les forces et les faiblesses de la population réfugiée: cette perspective ajoute également une orientation fondée sur le développement pour l'aide humanitaire. Les femmes sahraouies n'ont jamais agi comme un groupe vulnérable qui dépend de l'aide extérieure d'urgence: au contraire, elles ont affirmé dès le début des camps de réfugiés leur rôle dans le développement social et économique à long terme de leurs communautés, et cet objectif ne pouvait être atteint que par l'amélioration de leurs capacités.

Par conséquent, afin de structurer les contributions des femmes sahraouies au développement humain dans les camps, le Cadre des Capacités et des Vulnérabilités, à l'origine élaboré par Anderson et Woodrow (1989) pourrait être une ressource méthodologique appropriée. Les capacités, dans ce cas, sont divisées en trois groupes : capacités liées aux ressources matérielles et physiques, capacités sociales et organisationnelles, et enfin capacités motivationnelles. Ces dernières renvoient aux forces psychologiques et aux attitudes des individus.

#### ***Développement des capacités matérielles***

La principale source de ressources matérielles disponible pour les réfugiés sahraouis provient de l'aide humanitaire internationale. Depuis que les camps ont été établis en Algérie, les femmes ont pris et maintenu la responsabilité d'une distribution égalitaire de l'aide parmi la population. Cependant, conscientes du fait que seules des activités de production pourraient permettre aux réfugiés de reprendre leur autonomie économique et de garantir leurs revenus, les femmes sont apparues comme des championnes essentielles de la mise en place d'activités de gagne-pain dans les camps.

Au cours de cette décennie, dans les cas où la communauté internationale a soutenu les programmes de création de revenus dans les camps de réfugiés, ces derniers ont été élaborés en

général de deux manières distinctes. Le système le plus utilisé comprend est celui d'un programme basé sur des subventions ; le second, plus rare, s'appuie sur la micro-finance. Dans ce dernier système, un crédit permet aux bénéficiaires de créer une petite entreprise. Selon les praticiens, les prêts représentent une forme d'aide plus appropriée, car ils permettent de rompre le cycle de dépendance associé à l'aide humanitaire en encourageant une utilisation responsable des ressources. Par conséquent, les programmes de micro-finance ont joué un rôle de plus en plus important dans la dynamique d'indépendance économique des réfugiés. Ces systèmes ont pour but de fournir des activités générant des revenus durables, ce qui dynamise l'économie des foyers et crée les moyens du développement (Cavaglieri, 2005).

Dans le même objectif, les femmes sahraouies ont récemment élaboré un *Programme de Coopératives Féminines*. Ce programme est le fruit de leur volonté de renforcer l'économie locale par la promotion de petites initiatives de coopératives de production parmi les femmes. Le programme comprend une gamme de concessions de micro-crédit afin de financer les diverses initiatives. Ces coopératives permettent aux femmes non seulement d'obtenir des avantages économiques pour elles et leurs familles, mais également d'accroître le niveau d'autonomie qui leur est nécessaire pour améliorer leur statut au sein de la famille et dans les relations communautaires. Ainsi, des femmes sont chargées de coopératives qui, par exemple, produisent des teintures pour *melfa*<sup>XV</sup>, des services d'alimentation, de coiffure et d'agriculture à petite échelle, entre autres choses. Par la promotion de ces activités économiques, les femmes montrent leur intention d'améliorer les capacités des réfugiés et les stratégies de ces derniers pour gagner leur vie et assurer une certaine sécurité dans leurs revenus.

### ***Développement des capacités sociales et organisationnelles***

A l'époque où la population sahraouie s'est installée dans les camps de réfugiés en Algérie, 90% d'entre elle était analphabète. L'éducation fournie par la colonie espagnole est venue avec du retard, et n'a permis que de former des hommes pour que ceux-ci deviennent la main d'œuvre destinée à l'exploitation des ressources naturelles (Cistero et Freixes, 1987). Par conséquent, par rapport aux capacités sociales, la plus grande contribution des femmes sahraouies au développement humain dans les camps de réfugiés a été la promotion de l'éducation et de la formation universelles.

Dès les premiers moments des camps de réfugiés, les femmes sahraouies ont donné la priorité aux campagnes d'alphabétisation et à l'organisation de tout le système éducatif. Elles se sont organisées pour enseigner aux enfants l'écriture et la lecture dans des écoles provisoires dans les *haimas*; en 1980, les femmes avaient structuré ce qui aujourd'hui constitue le système éducatif sahraoui. Le système est mixte et obligatoire, et comprend les niveaux maternel, primaire et secondaire. En ce qui concerne l'enseignement tertiaire, le Front POLISARIO a établi plusieurs accords de collaboration avec des pays tels que l'Algérie, la Libye, Cuba, la Syrie et l'Espagne. Par ce système, de jeunes hommes et femmes passent des diplômes à l'étranger, puis reviennent aux camps pour être incorporés dans différents services communautaires, centres sanitaires ou hôpitaux, administrations, etc.

Il convient de souligner qu'en raison du leadership des femmes dans l'organisation de l'infrastructure éducative, le Camp du «27 février» a été créé pour accueillir le plus grand centre

éducatif pour les femmes exilées. Ce centre offre une vaste gamme de formation. Même si à l'origine, il a été créé uniquement pour les filles et les écoliers qui fréquentaient les différentes écoles qui se trouvaient à proximité, le complexe éducatif du «27 février» est devenu en fin de compte un cinquième camp dans lequel de nombreuses femmes et leurs enfants vivent en permanence. Les étudiants sont sélectionnés par des comités en fonction des diverses compétences demandées par chaque *daïra*. L'école formait à l'origine les étudiants aux soins médicaux, à la couture, au travail du cuir et à la fabrication de tapis ; désormais, le centre inclut également d'autres matières telles que la didactique ou l'informatique. Chaque année, environ 300 femmes arrivent avec leurs familles et leurs *haimas* à l'école, pour suivre un cours de dix mois à partir du mois de septembre.

En plus de leur rôle dans le développement des capacités individuelles et sociales des réfugiées par le biais de programmes éducatifs, les femmes sahraouies ont également mis en place l'une des initiatives les plus intéressantes visant à préparer la population à un futur retour à un état indépendant : la promotion de programmes de formation pour le personnel technique de l'administration sahraouie. De fait, la NUSW a été la première organisation, avec le personnel de certains ministères de la RASD, à participer à ces programmes, qui ont vu le jour en 1998. L'objectif de ces initiatives est la formation de cadres techniques et le renforcement des institutions locales.

Avec l'éducation et la formation, la santé est un autre domaine sur lequel les femmes sahraouies se penchent en priorité pour promouvoir le développement humain. L'installation des réfugiés dans les camps s'est déroulée dans des conditions véritablement difficiles<sup>xvi</sup>, qui ont provoqué des taux de mortalité élevés en raison des diverses épidémies et de la malnutrition des enfants. Les femmes ont contribué à améliorer cette situation en établissant et en organisant dans les camps une infrastructure sanitaire pratiquant soins médicaux et médecine préventive. Cette infrastructure est composée de petits centres sanitaires au niveau municipal (un par *daïra*) ainsi que de centres provinciaux ou hôpitaux (un par *wilaya*) et deux hôpitaux généraux à Rabuni<sup>xvii</sup>.

En comptant sur les réseaux sociaux, la NUSW a également créé des équipes spéciales de soins médicaux pour réagir aux besoins de certaines catégories de personnes exposées à de plus grandes menaces : femmes enceintes, enfants et convalescents. D'une part, il existe des groupes de suivi des enfants et des mères (3 à 4 femmes par quartier), qui rendent compte de la situation des femmes enceintes et allaitant, ainsi que celles des nourrissons et s'assurent du respect du calendrier des vaccinations. D'autre part, il existe également dans chaque centre sanitaire un groupe de 10 femmes, suivies par une infirmière, qui sont chargées de rendre visite aux malades dans leurs *haima* et d'assurer le contrôle des médications. Enfin, la NUSW gère une unité de soins pour les personnes handicapés à Njaila. Bien que les équipements et le personnel y soient très limités (de rares équipements archaïques, peu de formation à la rééducation). Cette unité, ainsi que le reste du système sanitaire, dépend en très grande partie de l'aide internationale ; la majeure partie des fournitures médicales fait partie de l'aide d'urgence, et les opérations sérieuses doivent être effectuées à l'étranger ou lorsque des professionnels étrangers se rendent dans les camps.

En plus de leurs efforts préventifs et médicaux, les femmes sahraouies ont prêté une attention particulière à la formation dans ce secteur. L'école pour femmes du «27 février» a, en particulier, servi de plate-forme de formation pour les cadres sanitaires des camps de réfugiés. Ainsi, la NUSW dispose d'infirmières, de techniciens de laboratoire et pharmaceutiques qualifiés, alors que la formation du personnel médical doit être effectuée à l'étranger, principalement à Cuba.

Enfin, les femmes sont chargées des comités liés à la justice et aux affaires sociales. Sur la base de la législation de la RASD, ces comités ont la responsabilité d'intervenir dans toutes les questions relatives à la société civile. Ces questions portent sur les mariages, les divorces, les décès et autres litiges qui peuvent survenir entre les réfugiés. En ce qui concerne les divorces, il est important de noter qu'au contraire des lois en vigueur dans d'autres cultures arabes, les femmes sahraouies peuvent prendre l'initiative du divorce de leur propre chef, et c'est le mari qui est en général celui qui doit quitter le domicile conjugal. A cet égard, la création en 2002 d'un *Secrétariat d'Etat aux Affaires Sociales et à l'Emancipation des Femmes* représente un grand progrès dans l'organisation sociale des camps de réfugiés. L'existence de cette organisation a permis à la NUSW de se consacrer encore davantage sur la question de l'égalité des sexes comme critère principal des activités organisées avec des femmes. Cette nouvelle institution promeut également l'incorporation d'un nombre accru de femmes dans le travail de la NUSW, qu'elles soient des réfugiées, ou qu'elles travaillent dans des associations et réseaux internationaux qui partagent les objectifs du renforcement des capacités des femmes sahraouies.

### ***Développement des capacités motivationnelles***

Pour les femmes sahraouies, l'acquisition de «pouvoir» en termes de «pouvoir de l'intérieur» est la base de l'amélioration et de la consolidation de leur autonomie, et amplifie leur présence et leur participation aux espaces sociaux, politiques, économiques et relatifs aux prises de décision de leurs communautés. Ainsi, le renforcement des capacités des femmes est considéré comme essentiel pour le développement du peuple sahraoui.

Les *Maisons de la Femme* sont l'un des moyens les plus pertinents par lesquels la NUSW œuvre pour le renforcement des capacités des femmes sahraouies. Ces établissements étaient auparavant appelés «Ateliers pour la Promotion de la Femme» et étaient organisés dans chaque quartier et *daira* pour permettre aux femmes de participer à toutes sortes de cours, séminaires et discours. La dynamisation de ces ateliers n'a été rendue possible que grâce à l'importante participation des femmes en tant que leaders, éducatrices et surveillantes. Cette initiative a garanti l'orientation et l'analyse de la situation des femmes dans chaque activité organisée. En peu de temps, ce projet s'est développé dans une telle mesure qu'il a dépassé les attentes et les ressources disponibles. En conséquence, les femmes ont pu planifier la création de la première Maison de la Femme dans la *wilaya* de Smara. Avec une aide extérieure, cette expérience a pu se reproduire en peu de temps dans les autres *wilayas*.

Les *Maisons de la Femme* sont considérées par la NUSW comme un espace de rassemblement et de collaboration entre les femmes, pour l'information et la formation, et pour l'impulsion et la coordination des services et activités dont le but est d'éliminer toute forme d'obstacle à l'émancipation de la femme (El Mehdi, 2006). Jusqu'à présent, les *Maisons de la Femme* sont

une ressource fondamentale pour le développement des capacités de motivation des femmes, que l'on peut considérer comme leurs forces psychologiques et attitudinales.

### **Conclusions : limites et incertitudes du futur**

En dépit de certaines améliorations dans le domaine du développement humain, les réfugiés sahraouis rencontrent de nombreux obstacles qui menacent leur accomplissement durement acquis. Par-dessus tout, l'exil à long terme et la négligence continue de la communauté internationale provoquent un impact grave sur la société sahraouie dans les camps.

Tout d'abord, la fatigue et la frustration de grands pans de la population réfugiée provoquent des effets négatifs sur la mise en œuvre des tâches organisationnelles des communautés. Par exemple, on a récemment identifié un déclin dans les niveaux de motivation des enseignants et du personnel médical qui travaille dans les centres sanitaires. En même temps, de nombreux jeunes qui bénéficient des programmes éducatifs de la RASD et ont la possibilité d'aller obtenir des diplômes à l'étranger rencontrent, à leur retour dans les camps, d'immenses difficultés dans la mise en pratique de leur savoir nouvellement acquis. Le manque d'opportunités d'emploi accroît le niveau de frustration dans cette importante partie de la population.

L'entrée de devises étrangères envoyées par des émigrants sahraouis travaillant à l'étranger ou par des familles qui accueillent des enfants sahraouis par l'intermédiaire du programme «Holidays in Peace»<sup>XVIII</sup>, est un autre problème. Ces flux d'argent, ajoutés à ceux provenant de nouvelles entreprises de petite taille, commencent à créer une certaine inégalité sociale, qui, si elle n'est pas gérée correctement, pourrait mener à des conflits sociaux à court et moyen terme.

De plus, l'exposition prolongée aux programmes d'aide humanitaire perpétue l'habitude de recevoir presque tout ce dont la population a besoin pour survivre : cela provoque des conséquences directes sur la motivation du développement des capacités de production dans les camps. Au cours des dernières décennies, les interventions internationales se sont principalement penchées sur la satisfaction des besoins de base des réfugiés, ainsi que sur les aspects exclusivement liés au bien-être. En conséquence, une « culture de dépendance » par rapport à l'aide extérieure a vu le jour, ce qui signifie non seulement que les réfugiés accordent de moins en moins de valeur à l'aide reçue, mais aussi que les capacités et l'autonomie des réfugiés sont négativement touchés. Plusieurs bailleurs de fonds tels que l'Agence Espagnole pour la Coopération au Développement (AECID) et ECHO<sup>XIX</sup> ont déjà identifié cette situation, et ont timidement commencé à travailler sur des mécanismes visant une meilleure coordination de l'aide et l'introduction de programmes de développement qui se penchent sur la production locale.

Cependant, la dépendance par rapport à l'aide dans les camps a constamment été abordée par les femmes sahraouies. Ces dernières sont devenues des agents actifs de la promotion de stratégies de création de revenus, sur la base de l'idée que la forte vulnérabilité des réfugiés ne saurait être réduite uniquement par l'aide humanitaire (denrées alimentaires et médicaments) si celle-ci n'est pas accompagnée de la promotion de processus et de programmes de production du-

rables et autonomes. En termes d'intervention internationale, on peut alors définir le défi qui se présente comme le besoin de passer « d'un point de vue de type 'providence' pour se diriger et mettre l'accent sur le rôle actif des femmes et de leur libre arbitre ». Les femmes, qui ne sont plus les récipiendaires passifs d'une aide qui a pour but d'accroître leur bien-être, sont de plus en plus considérées (autant par les hommes que par les femmes) comme des agents actifs du changement ; elles promeuvent désormais de manière dynamique les transformations sociales qui peuvent changer la vie à la fois des hommes et des femmes (Sen, 1999:189).

En se penchant sur la situation des femmes sahraouies et leurs contributions au processus de développement humain local dans les camps, notre argument est que les femmes ont été des actrices clefs dans le renforcement des capacités des réfugiés sahraouis. Il est particulièrement important, dans cette perspective, de souligner leurs efforts dans ce domaine, ainsi que leur leadership dans les secteurs tels que l'éducation et la formation, la santé, la gestion et la logistique des camps, la production, la distribution des denrées alimentaires, la justice et les affaires sociales. Les femmes sahraouies, qui sont organisées autour de la NUSW, ont joué un rôle indispensable dans le développement de leurs communautés, rôle rarement égalé dans d'autres situations de refuge prolongé. Cette expérience illustre le caractère approprié de la notion de renforcement des capacités, qui reconnaît l'aspect essentiel de la dimension collective du développement humain (Morgan, 2006). Une telle dimension collective est d'autant plus pertinente que le libre arbitre des femmes tend à favoriser des réactions collectives aux problèmes communs, plutôt que des solutions individualisées.

Cependant, les femmes sahraouies n'ont pas seulement aidé à améliorer et à développer les capacités de la population réfugiée : elles ont également travaillé sur le renforcement de leurs propres capacités collectives et individuelles. Ce processus a été facilité par la prévalence de la tradition arabo-berbère, qui a toujours respecté et valorisé l'autonomie et l'influence socioéconomique des femmes. Dans ce cas précis, l'importance de la dimension traditionnelle illustre le besoin d'un plus grand savoir et d'une plus grande compréhension des aspects culturels et anthropologiques de la part des acteurs internationaux qui travaillent dans les domaines du développement et de l'humanitaire (Voutira & Harrell-Bond, 1995), surtout dans la perspective d'une meilleure promotion de la valeur du développement au sein des camps.

En plus des aspects culturels, l'irruption du conflit a été un facteur déterminant de la position des femmes dans la société sahraouie au cours des trois dernières décennies. En conséquence du conflit, les femmes ont commencé à assumer d'importantes responsabilités sociales et communautaires, et ce rôle a été reconnu au niveau public et au niveau politique. En même temps, cette évolution a permis de créer des mouvements féminins bien organisés disposant d'une forte capacité de revendication auprès des structures du pouvoir<sup>xx</sup>. Pour reprendre la notion de Rowland (1995) relative au renforcement des capacités, les femmes sahraouies ont non seulement obtenu l'accès aux espaces de la prise de décisions dans les camps, mais se sont de plus en plus perçues comme disposant de la capacité et de la légitimité nécessaires pour occuper ces espaces. A cet égard, la NUSW a placé au cœur de ses stratégies l'importance de l'éducation et de la formation destinées aux femmes (VIDC, 2006).

En dépit de leurs accomplissements, les femmes sont confrontées à d'importantes contraintes qui ont rendu leur lutte quotidienne difficile. En premier lieu, le conflit leur a imposé la responsabilité de traiter de nouveaux défis urgents dans un environnement hostile avec très peu de ressources. De plus, les femmes sahraouies ont été confrontées à la tâche de restructurer la vie sociale et familiale dans les camps, en assumant la perte de leurs proches (parents, enfants, maris, frères) et en se lançant dans la construction de la nation sans disposer de l'espace ou du temps nécessaires à la socialisation ou au deuil. Leur contribution au développement local des camps ne s'est ainsi pas limitée à l'accroissement des ressources matérielles pour les réfugiés, mais s'est également orientée vers la reconstruction et la maintenance des liens familiaux et sociaux. Ces aspects sont devenus fondamentaux pour affronter collectivement la réalité, dans les conditions extrêmes de réfugiés permanents. Comme Sen l'a indiqué dans son approche relative aux capacités, la tolérance sociale devient dans ce cas une composante essentielle du renforcement des capacités et du libre arbitre humain (Sen, 1999).

Les femmes sahraouies sont confrontées à d'autres obstacles. Il existe par exemple certains espaces publics dans lesquels leur participation est restreinte, par exemple dans les organes publics de la RASD et du Front POLISARIO<sup>XI</sup>. Il est en effet particulièrement frappant de noter leur absence dans le domaine de la politique étrangère sahraouie. Malgré l'extraordinaire présence de la NUSW au sein de multiples forums internationaux et réseaux de femmes, il y a très peu de femmes dans la section des affaires étrangères du Front POLISARIO, et les femmes occupant des postes d'ambassadrices ou qui sont déléguées auprès des gouvernements régionaux sont rares. La formation de nouvelles générations de femmes titulaires de diplômes universitaires et en mesure de parler plusieurs langues contribue à inverser cette situation, et permet d'améliorer la présence des femmes dans ces espaces. De fait, pour les femmes, l'amélioration de leurs qualifications est au cœur du processus de renforcement des capacités, notion qu'elles associent au «pouvoir de réaliser», c'est-à-dire l'autorité de prendre de décisions ainsi que la capacité à gérer et résoudre les problèmes (Oxaal & Baden, 1997).

Cependant, occuper les espaces de prise de décisions davantage politiques reste un problème pour le mouvement des femmes sahraouies. La mesure dans laquelle leurs rôles, responsabilités et droits actuels seront respectés dans le futur reste une importante et problématique question en ce qui concerne les possibilités pour elles d'accéder à certaines positions. En fait, après le cessez-le-feu de 1991, les confrontations militaires ont commencé à diminuer, et les hommes ont commencé à passer davantage de temps dans les camps. Avec ce retour, la présence des hommes dans les organes de prise de décision a augmenté progressivement, et le conflit relatif à la rareté des ressources sociales et économiques est devenu d'autant plus clair dans la perspective de l'égalité des sexes.

Les femmes sahraouies sont conscientes de l'expérience vécue par d'autres femmes dans les pays touchés par les conflits et les situations d'urgence, pays dans lesquels toute possibilité de transformation visant l'établissement de relations plus égales entre les hommes et les femmes a disparu dès la fin du conflit armé. Au contraire, les femmes sahraouies remplissent désormais dans les camps des rôles indispensables: elles sont enseignantes, médecins et infirmières, administratrices, directrices et participantes dans la vie politique et sociale quotidienne, ce qui bénéficie à

elles-mêmes et à la société en général. Ainsi, la variété des stratégies de résolution des problèmes et d'adaptation utilisées par les femmes va bien au-delà de ce qui est nécessaire pour leur survie, car elles sont devenues, au cours des dernières décennies, des partenaires essentielles des initiatives de développement local mises en place dans les camps. Il en résulte que les femmes ne sont désormais plus considérées comme de simples «faibles victimes» ou comme un «groupe vulnérable», comme cela est fréquemment le cas dans les discours humanitaires et relatifs au développement (Juliano, 1998), mais comme des sujets actifs dans la convalescence et le développement de leurs communautés de réfugiés. Elles sont par conséquent des agents fondamentaux que l'on doit soutenir et promouvoir.

Même si le Front POLISARIO est depuis le début de la lutte pour la libération nationale un facteur de formation et de participation par et pour les femmes, la question est en fin de compte de déterminer si cette décision a été prise sur la base des besoins à court terme, ou si celle-ci fait partie d'une initiative sincère pour une société plus égalitaire. Dans tous les cas, les femmes sahraouies ne semblent pas souhaiter abandonner leurs droits ou accepter une inversion de leurs positions actuelles dans la société, ni durant leur séjour dans les camps en tant que réfugiées, ni dans le cadre d'un futur retour dans les territoires du Sahara Occidental. Bien au contraire, elles maintiennent par-dessus tout une forte volonté de préserver leurs accomplissements sociaux, économiques et politiques si durement acquis.

## **Bibliographie**

---

ACORD. 1995. *Development in Conflict. The experience of ACORD in Uganda, Sudan, Mali and Angola*. London: Overseas Development Institute, Relief and Rehabilitation Network.

AECID. 2005. *Población Saharai*. Available at: [http://www.maec.es/SiteCollectionDocuments/Cooperaci%C3%B3n%20espa%C3%B1ola/Publicaciones/DEP\\_saharai.pdf](http://www.maec.es/SiteCollectionDocuments/Cooperaci%C3%B3n%20espa%C3%B1ola/Publicaciones/DEP_saharai.pdf) Date of access: 24 November 2009

ALSOP, R. and KUREY, B. 2005. *Local Organizations in Decentralized Development: Their Functions and Performance in India*. World Bank.

ANDERSON, M.B. and WOODROW, P.J., 1989. *Rising from the Ashes. Development Strategies in Times of Disaster*. Boulder: Westview Press.

BAKEWELL, O. 2002. *Refugee Aid and Protection: Working in Parallel or Cross-purposes? New Issues in Refugee Research, Working Paper No. 35*. Geneva: UNHCR.

BYRNE, B. and BADEN, S. 1995. *Gender, Emergencies and Humanitarian Assistance*. Bridge Report. Brighton: Institute of Development Studies.

CAVAGLIERI, S. 2005. *Livelihoods & Micro-finance in Refugee Camps*. Available at: <http://www.gdrc.org/icm/disasters/Livelihoods.pdf> Date of access: 30 December 2008

CISTERO, J. and FREIXES, T. 1987. *Sahara. Una lección de historia*. Barcelona: Altgraf.



- CLARK, D. 2006. The Capability Approach: Its Development, Critiques and Recent Advances. Economic and Social Research Council (ESRC). Available at: <http://www.gprg.org/pubs/workingpapers/pdfs/gprg-wps-032.pdf> Date of access: 16 November 2008
- DARA. 2009. Evaluation of DG ECHO's action in the Saharawi refugee camps, Tindouf, Algeria (2006-2008). Available at: [http://www.daraint.org/nueva/img/noticias/ECHO\\_Sahara\\_report.pdf](http://www.daraint.org/nueva/img/noticias/ECHO_Sahara_report.pdf) Date of access: 15 October 2009
- EL MEHDI, F. 2006. Las casas de las mujeres facilitan nuestro empoderamiento. Interview in *Jabetu*, 2, January. Basauri (Spain).
- FIREBRACE, J. 1992. The Sahrawi refugees: Lessons and prospects, (*In* Lawless, R. and Monahan, L. eds. *War and Refugees: The Western Sahara Conflict*. New York: Printer Publishers.)
- FUKUDA-PARR, S. 2003. The Human Development Paradigm: Operationalizing Sen's ideas on capabilities. *Feminist Economics*, 9(2-3):301-317.
- HARRELL-BOND, B.E. 1986. *Imposing Aid. Emergency Assistance to Refugees*. Oxford: Oxford University Press.
- IASC. 2007. Gender and livelihoods in emergencies. (*In* Gender Handbook in Humanitarian Action. Inter-Agency Standing Committee. Available at: <http://ochaonline.un.org/HumanitarianIssues/GenderEquality/KeyDocuments/IASCGenderHandbook/tabid/1384/language/en-US/Default.aspx> Date of access: 10 November 2008
- IBAÑEZ, A. 2001. El Salvador: War and Untold Stories – Women Guerrillas. (*In* Moser, C. and Clark, C. eds. *Victims, Perpetrators or Actors? Gender, Armed Conflict and Political Violence*. London & New York: Zed Books.)
- JULIANO, D. 1998. La causa saharai: Las mujeres siempre hemos sido muy libres. Barcelona: Ed. Icaria.
- KABEER, N. 2001. Reflections on the measurement of women's empowerment. *Discussing Women's Empowerment-Theory and Practice*, Sida Studies, No. 3, Stockholm: Novum Grafiska.
- KUTSCHERA, C. 1996. Algeria's fighting women (interview). *The Middle East*, April.
- LIPPERT, A. 1992. The Saharawi refugees: Origins and organization. (*In* Lawless, R. and Monahan, L. eds. *War and Refugees: The Western Sahara Conflict*. New York: Printer Publishers.)
- MOORE, M. 1995. Promoting Good Government by Supporting Institutional Development. *IDS Bulletin*, Vol. 26. Brighton: International Development Studies.
- MORGAN, P. 2006. The concept of Capacity. European Centre for Development Policy Management. <http://info.worldbank.org/etools/docs/library/232261/Morgan%20%2D%20Capacity%20%2D%20What%20is%20it%2010052006.pdf> Date of access: 10 November 2008
- ODI *see* OVERSEAS DEVELOPMENT INSTITUTE
- OVERSEAS DEVELOPMENT INSTITUTE. 2001. Supporting Livelihoods in Situation of Chronic Political Instability, Report of the Planning Workshop held on 12<sup>th</sup> February at Avonmouth House, London.
- OXAAL, Z. and BADEN, S. 1997. Gender and Empowerment. Bridge Report. Brighton: Institute of Development Studies
- PÉREZ DE ARMIÑO, K. *dir.* 2001. *Diccionario de acción humanitaria y cooperación al desarrollo*. Barcelona: Icaria & Bilbao: Hegoa.

- ROWLANDS, J., 1995. Empowerment examined. *Development in Practice*, 5(2), May.
- SCARCIA, B. 1992. Women in Western Sahara. (In Lawless, R. and Monahan, L. eds. *War and Refugees: The Western Sahara Conflict*. New York: Printer Publishers.
- SEN, A. 1999. *Development as Freedom*, Oxford: Oxford University Press.
- TURPIN, J. 1999. Women and War. (In Kurtz, L. ed. *Encyclopedia of Violence, Peace and Conflict*. Vol. 3. Academic Press. Austin, p. 801-811.)
- UN *see* UNITED NATIONS
- UNDP. 1990. *Human Development Report*. New York: Oxford University Press. Available at: <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr1990> Date of access: 10 November 2008
- UNDP. 2002. Report of the UN Inter-Agency Workshop on Capacity Development, Geneva, 20-22 November. Available at: [http://www.undg.org/archive\\_docs/6351-Report\\_of\\_the\\_UN\\_Inter-Agency\\_Workshop\\_on\\_Capacity\\_Development\\_Geneva\\_20-22\\_November\\_2002.pdf](http://www.undg.org/archive_docs/6351-Report_of_the_UN_Inter-Agency_Workshop_on_Capacity_Development_Geneva_20-22_November_2002.pdf) Date of access: 10 November 2008
- UNDP. 2007. Supporting Capacities for integrated Local Development. Available at: <http://www.capacity.undp.org> Date of access: 10 November 2008
- UNITED NATIONS. 1960. Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples, General Assembly Resolution A/15/1514. New York.
- VÁZQUEZ, N. 1997. *Mujeres-montaña. Vivencias de guerrilleras y colaboradoras del FMLN*. Madrid: Ed. Horas y Horas.
- VIDC. 2006. *Género y conflictos armados: Sahara Occidental*. Viena (Austria).
- VOUTIRA, E. and HARRELL-BOND, B.E. 1995, In Search of the Locus of Trust: The Social World of the Refugee Camp. (In Daniel, K. and Knudsen, J. eds. (Mis)trusting Refugees, University of California Press.)
- WALLACE, T. 1994. Sahrawi women: Between ambition and suffering. *Focus on Gender*, 2(1), February.
- UNHCR/WFP. 2006. Acute Malnutrition in Protracted Refugee Situations: A Global Strategy. Available at: [http://www.refugees.org/uploadedFiles/Investigate/Anti\\_Warehousing/UN\\_Docs\\_&\\_Exchanges/WFP-UNHCR%20601%20Acute%20Malnutrition%20in%20PRS%20\(w-emphasis\).pdf](http://www.refugees.org/uploadedFiles/Investigate/Anti_Warehousing/UN_Docs_&_Exchanges/WFP-UNHCR%20601%20Acute%20Malnutrition%20in%20PRS%20(w-emphasis).pdf) Date of access: 5 November 2008
- ZETTER, R. 1998. International Perspectives on Refugee Assistance. (In Ager, A. ed. *Refugees: Contemporary Perspectives on the Experience of Forced Migration*. London: Cassell. p. 1-27.)

---

#### Notes

- I. Ces travaux ont été effectués dans le cadre du Groupe de Recherche sur la Sécurité Humaine et le Développement Humain Local, qui fait partie de l'Institut HEGOA (Institut d'Etudes sur le Développement et la Coopération Internationale), à l'Université du Pays Basque (<http://www.hegoa.ehu.es>). Le contenu de cet article est tiré de travaux de recherche en cours, recherches qui associent l'examen d'une bibliographie sélective et d'informations primaires obtenues durant des visites des camps de réfugiés de Tindouf, en Algérie (2007, 2008).
- II. Nous avons choisi de traduire le terme anglais empowerment par renforcement des capacités (note du traducteur).

- III. D'après Oxaal & Baden (1997), le pouvoir peut fonctionner de diverses manières : a) le pouvoir sur les choses, qui implique une relation de domination ou de subordination basée sur les menaces de violence et d'intimidation validées socialement, b) le pouvoir de réaliser les choses, lié à l'autorité de prendre les décisions, ainsi que la capacité à gérer et à résoudre des problèmes, c) le pouvoir avec d'autres individus, qui implique l'organisation sociale dans un but commun et pour atteindre des objectifs collectifs et enfin d) le pouvoir de l'intérieur, qui renvoie à la confiance en soi, à la conscience individuelle et à la capacité à s'affirmer ; ce type de pouvoir implique également que les individus sont en mesure de reconnaître, par l'analyse, leurs propres expériences quant à la manière dont le pouvoir fonctionne dans leur vie, et de gagner la confiance nécessaire pour agir dans le but de changer et d'influencer ces circonstances.
- IV. Le gagne-pain est défini comme « le contrôle qu'à un individu, une famille ou un autre groupe social sur un revenu et/ou un ensemble de ressources que l'on peut utiliser ou échanger pour satisfaire ses besoins : informations, reconnaissance culturelle, réseaux sociaux, droits mais aussi ressources physiques telles que des terres ou des outils » (Blaikie *et al*, cité dans Pérez de Armiño, 2001: 584).
- V. Le cas du Sahara Occidental a été défini comme un exemple clair de situation de réfugiés prolongés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et le Programme Alimentaire Mondial. Voir *Acute Malnutrition in Protracted Refugee Situations: A Global Strategy* (WFP & UNHCR, 2006).
- VI. Les fondations de ces accords étaient le transfert de l'administration du Sahara Occidental au Maroc et à la Mauritanie, le départ de l'Espagne des territoires à la date définie et le respect de la volonté du peuple sahraoui au moyen du Yema, ou parlement. Il est important d'indiquer que l'Espagne a ainsi transféré l'administration du territoire, mais non sa souveraineté. Le Sahara Occidental reste l'un des territoires reconnus par l'ONU comme non-autonome : il s'agit d'un territoire colonial espagnol qui reste à être décolonisé.
- VII. Division administrative ou province nommée d'après les grandes villes du Sahara Occidental.
- VIII. Camps communautaires ou municipaux nommés d'après des villes du Sahara Occidental.
- IX. Entre 1980 et 1987, le Maroc a bâti au Sahara Occidental un grand mur défensif que l'on a appelé Berm. Ce mur a été miné et renforcé de fils de fer barbelé ; des postes d'observation et des systèmes d'alarme sophistiqués y ont été installés. Le Berm enferme la population entière des centres principaux du Sahara Occidental ainsi que les riches dépôts de phosphate du pays. Du côté ouest du mur, le territoire occupé est resté marocain après la construction du mur, et les territoires libérés sont gérés par le Front POLISARIO à l'est du mur.
- X. Les baisses dans les montants octroyés par l'assistance humanitaire ont été reconnues par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, Antonio Guterres, durant sa visite dans les camps de réfugiés en septembre 2009 (voir le site officiel de l'UNHCR, [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org)).
- XI. En Algérie, par exemple, de nombreuses femmes ont activement participé au Front de Libération Nationale (FLN) durant la guerre d'indépendance qui opposa le pays et la France. Cependant, une fois l'indépendance obtenue, les femmes ont vu leur situation régresser en raison de pressions politiques, sociales et religieuses : elles furent ainsi reléguées à leur rôle traditionnel d'avant la révolution nationaliste, et furent exclues des espaces publics. Les promesses d'éducation généralisée pour les femmes et les filles, le droit au travail et à la perception d'un salaire égal aux hommes dans les mêmes conditions que ces derniers ne devinrent jamais réalité. De nombreuses femmes considèrent cette régression post-conflictuelle comme une trahison de la part du mouvement de libération de l'Algérie (Kutschera, 1996).
- XII. Le concept de matrilinearité implique une méthode d'administration de la descendance qui est particulièrement favorable aux femmes : l'appropriation ethnique est attribuée à la famille de la mère, et par conséquent le contrôle de la sexualité féminine qui est typique des sociétés patrilineaires perd son sens. La matrilocalité implique qu'uniquement les couples mariés n'aillent vivre avec ou au moins à proximité de la famille de la femme, ce qui signifie que cette dernière peut compter sur le soutien du groupe familial ; ainsi, le pouvoir du mari sur sa femme est restreint.
- XIII. Puisque beaucoup des hommes combattaient, les femmes représentaient à l'époque près de 80 % de la population adulte (Firebrace, 1992: 181).
- XIV. Il n'existe aucun recensement officiel de la population réfugiée à Tindouf. Par conséquent, de nombreuses agences différentes offrent leurs propres estimations, qui sont toutes très différentes. Si l'UNHCR et le PAM reconnaît la présence de 116 530 réfugiés (2009), d'autres sources telles que le CIA World Factbook estiment la population à 405 210 individus (dont les soldats et nomades qui vivent dans les soi-disant « territoires libérés »).
- XV. Robe sahraouie typique.
- XVI. La région algérienne du Hammada, à Tindouf, est peut-être l'un des lieux les moins hospitaliers au monde. Le climat y est difficile et désertique, et les températures dans la journée peuvent atteindre 60°C en été. Des siroccos pouvant aller jusqu'à 100 km/heure provoquent poussières et sécheresse, ce qui pose un problème quotidien. L'énorme amplitude thermique entre le jour et la nuit conditionne le type et la quantité d'eau et de denrées alimentaires dont les individus ont besoin pour survivre (pour une description détaillée des conditions de vie dans le Hammada, voir Firebrace, 1992).

- XVII. Rabuni est le principal centre d'opération de la RASD, et se trouve à environ 20 km des camps ; il s'agit du siège des différents ministères. C'est dans ce centre qu'a été bâti l'Hôpital National, qui dispose de plus de ressources techniques et professionnelles que le reste des hôpitaux dans les wilayas. C'est là que se trouve également l'Hôpital Militaire pour les soldats blessés pendant la guerre.
- XVIII. Ce programme permet aux enfants sahraouis de passer leur été en dehors des difficiles conditions de vie des camps de réfugiés. Durant trois mois, ces enfants sont accueillis par des familles, principalement en Espagne et en Italie.
- XIX. Le besoin d'une plus grande coordination de l'aide est l'une des principales conclusions du rapport d'évaluation préparé pour ECHO par DARA International (DARA, 2009). Les mêmes informations figurent dans le document stratégique national établi par l'Agence Espagnole de Coopération pour le Développement (AECID, 2005).
- XX. La promotion de réformes juridiques pour la promotion des droits de la femme est l'un des grands accomplissements de la NUSW. On peut citer à cet égard la loi sur le mariage, qui est l'une des plus progressistes dans les sociétés musulmanes.
- XXI. Le Parlement sahraoui garantit la participation d'au moins 30 pour cent des femmes. De plus, il existe deux femmes ministres, et de nombreuses autres femmes occupent des postes de secrétaire d'état ou dirigent des wilayas.